



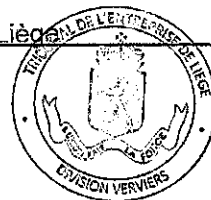
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'entreprise de Liège

Division Verviers

22 DEC. 2022

Le greffier
GreffeRéservé
au
Moniteur
belge

23003906

N° d'entreprise : 0440 300 717

Nom

(en entier) : **T.PALM INTERNATIONAL LUXEMBOURG**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Enkart, 38 à 4910 POLLEUR-THEUX****Objet de l'acte : FIN, NOMINATION ET RENOUVELLEMENT MANDATS**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juin 2022 :

1. Le Conseil d'Administration propose :

- de mettre fin au mandat d'Administrateur délégué de Thami LARAKI à dater de ce jour.
- de nommer la SRL IMMO 5.0, représentée par son représentant permanent, Monsieur Thami LARAKI, en qualité d'Administrateur pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025.
- de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Vincent DIRIX, rue Drève Rouge, 20b à 4710 Lontzen, pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025.

2. Le Conseil d'Administration décide de nommer la SRL IMMO 5.0, représentée par son représentant permanent, Monsieur Thami LARAKI, en qualité d'Administrateur délégué pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2022 :

7. L'assemblée ratifie les propositions suivantes du Conseil d'Administration du 10 juin 2022 :

- de mettre fin au mandat d'Administrateur délégué de Thami LARAKI à dater du 10 juin 2022.
- de nommer la SRL IMMO 5.0, représentée par son représentant permanent, Monsieur Thami LARAKI, en qualité d'Administrateur pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025.
- de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Vincent DIRIX, rue Drève Rouge, 20b à 4710 Lontzen, pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025.
- de nommer la SRL IMMO 5.0, représentée par son représentant permanent, Monsieur Thami LARAKI, en qualité d'Administrateur délégué pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025.

La SRL IMMO 5.0, représentée par Thami LARAKI,
Administrateur Délégué.

Déposés en même temps: Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juin 2022 et procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2022.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).